

Le fonctionnement des parrainages

De 1995 à 1998, la prise en charge d'élèves et d'étudiants s'est faite d'une façon informelle au hasard des rencontres et des sympathies.

Lorsque le nombre des parrainages a atteint une dizaine, divers problèmes se sont posés :

- le choix des élèves à aider
- les moyens de faire passer l'argent à un adulte qui voudrait bien le répartir à Ouaga et à Yako,
- fixer une somme, la même pour tous, pour éviter des jalousies.

En concertation avec le Chef, LTGA a établi des critères de choix et ARTO, une association burkinabé partenaire, a accepté de se charger du paiement des pécules à Ouaga et Raphaël Kouda fait de même à Yako.

Les élèves du primaire ne sont pas concernés par le parrainage:

ils sont aidés globalement par l'association de diverses manières :

- Action de financement de l'inscription des élèves au CP entre 2000 et 2005.
- Action d'aide à la cantine (dès mai 2008, création de champs cultivés par les parents d'élèves).
- Aide à 10 familles parmi les plus indigentes dans chaque école.
- Fourniture d'une armoire métallique par école.
- Apport de livres de bibliothèque pour les élèves et de matériel pédagogique pour les enseignants

Vous pouvez affecter un don à ce type d'action si vous le désirez, mais vous n'aurez pas un parrainage nominatif.

Qui parrainons-nous ?

LTGA aide deux groupes de jeunes :

- **des lycéens à Yako** (35 en 2007-2008)



Logement de 11 parrainés à Yako



Raphaël et les lycéens de Yako

- **des lycéens et des étudiants à Ouagadougou** (17 en 2007-2008)



Groupe de parrainés de Ouaga chez Oumarou

Chaque année, de nombreuses demandes de parrainage nous parviennent en faveur de jeunes qui sont au lycée (de la cinquième à la Terminale), à l'Université ou en CAP, BEP, BTS.

Seul le Chef connaît la situation matérielle des familles, c'est donc auprès de lui que les demandes sont rassemblées. Sa décision prend aussi en compte la situation scolaire du candidat (bulletins scolaires de l'année précédente, éventuel doublage d'une classe, etc). En cas d'exclusion de l'école, le parrainage cesse.

Une moyenne annuelle de 8/20 est exigée pour qu'un élève soit repris en parrainage s'il double, 7/20 pour ceux qui sont en classe d'examen ou étudiants.

Fonctionnement du parrainage :

Entrer au lycée implique un bouleversement complet de la vie des jeunes :

- Ils quittent leur village pour la ville,
- Il leur faut se loger chez un tuteur, souvent à plusieurs pour diminuer les frais,
- Ils doivent assumer leur quotidien, en particulier préparer leurs repas.



Le repas de midi de 7 parrainés de Yako

Lycéens de Yako

Selon le Chef, le meilleur moyen de les aider, c'est de leur acheter le mil ou le riz, base – et souvent élément unique – de leur alimentation et le pétrole de leur lampe.

Ils reçoivent l'équivalent de 8 € pour leur nourriture et leur logement.

Bien entendu, un parrain peut se charger de plusieurs élèves.

Lycéens et étudiants à Ouagadougou

Ils reçoivent 20 € par mois pour leur logement et leur nourriture s'ils sont lycéens et 24.50 € par mois s'ils sont étudiants.

Tous les élèves du secondaire doivent faire face à de lourdes dépenses au début de chaque année scolaire : les frais d'inscription (de 150 à 300 €) et les dépenses pour les fournitures (entre 30 et 60 €).

La plupart du temps, ils sont dans l'incapacité de payer leur inscription et les fournitures en début d'année, ces frais sont très variables suivant l'endroit où ils s'inscrivent.

Ajoutons que la formation dans le privé est la seule vraiment sérieuse au Burkina et après les études techniques, les jeunes trouvent du travail, ce qui n'est à peu près jamais le cas quand ils sortent du public.

Diverses formes de parrainages sont possibles.

1. Le parrainage individuel et personnalisé d'un jeune.

Selon ses disponibilités, le parrain choisit soit la prise en charge complète d'un jeune (la somme nécessaire à la survie, les frais d'inscription et de fournitures), soit la prise en charge des seules dépenses de survie. Il connaît le nom de son protégé, peut correspondre avec lui ou le rencontrer lors d'un séjour au Burkina Faso.

En résumé :

Vous pouvez choisir une des formules suivantes:

- Donner 8 Euros par mois pour assurer la nourriture d'un lycéen.
- Donner 20 Euros par mois pour assurer le logement et la nourriture d'un lycéen ou donner 24 Euros pour un étudiant.
- Ajouter à ces 8 ou 24 Euros le paiement complet ou partiel de son inscription et/ou ses fournitures

Les études sont aussi longues au Burkina Faso qu'en France, il est donc important qu'un parrain prenne un engagement moral à long terme et assume la formation complète de son protégé, sauf, bien entendu, en cas de force majeure.

2. La participation à un fond de parrainage

Ce fond anonyme permet de financer les frais d'inscription et de fournitures et de faire face à des demandes ponctuelles particulières.

Ce fond est alimenté par les versements réguliers auxquels des parrains se sont engagés et par des dons occasionnels.

Libère ton Génie pour l'Afrique fournit aussi des dictionnaires, des textes littéraires, des manuels techniques qui sont soit donnés en France, soit achetés au Burkina Faso.

L'Association s'efforce de faire fonctionner un système de prêt afin que les documents et manuels puissent être utilisés successivement par plusieurs élèves.

3, Comment s'effectuent les paiements

Les parrains font ce qui les arrange :

Certains envoient au siège de l'association 4 chèques que nous encaissons au début de chaque trimestre, d'autres font faire un prélèvement automatique, d'autres payent pour l'année, en envoyant un chèque, de préférence en septembre, d'autres font un don affecté au parrainage par prélèvement automatique ou en envoyant un ou des chèques quand ils le veulent au siège de LTGA

Et tout cela, bien entendu, à l'ordre de l'Association : LTGA

Tous les versements faits dans le cadre du parrainage donnent lieu à un reçu fiscal en fin d'année.